

2021

COLLECTE DES DÉCHETS ET INFOS PRATIQUES



5 ASTUCES POUR RÉDUIRE MES DÉCHETS



Le Sicoval accompagne les habitants, les professionnels et les communes à la réduction des déchets. Il poursuit ainsi ses actions de sensibilisation et vous propose quelques gestes simples pour agir au quotidien.

1

JE PRIVILÉGIE
LES PRODUITS
DURABLES ET
RÉUTILISABLES



J'évite l'achat de produits jetables (lingettes, vaisselle...) ou suremballés. Riz, pâtes, lentilles... s'achètent en vrac et se conservent très bien dans des bocaux.

L'eau du robinet est délicieuse et pas chère ! Je m'équipe d'une gourde

2

JE CUISINE ZÉRO
GASPI !

400 € ! C'est ce qu'un foyer de 4 personnes pourrait économiser par an.

Réduisons la note en contrôlant les dates de péremption, en organisant le réfrigérateur, en respectant les règles de conservation, en cuisinant les quantités adaptées et en congelant les restes... des petits gestes aux grands effets !



3

JE DONNE UNE
SECONDE VIE À
MES OBJETS



Vide-greniers, associations, sites de revente en ligne... en bon état ou réparables, mes vieux objets feront le bonheur de quelqu'un d'autre.

Au lieu de jeter, je répare mon vélo, ma machine à laver, mes vêtements... Je ne sais pas faire ? Un voisin ou une association peuvent sûrement m'aider.

www.reparacteur.com

Plus d'infos sur www.ademe.fr

4

JE RECYCLE LES TEXTILES, LES CHAUSSURES ET LA MAROQUINERIE



En bon état, usés ou déchirés, déposez-les dans les 60 bornes installées sur le territoire. Ils seront triés, réutilisés ou recyclés.

Les consignes à suivre



Vous pouvez déposer vos vêtements et votre linge de maison **propres et secs** en sac fermé et vos chaussures **liées par paire**.

Même usés, ils seront valorisés



Ne déposez pas d'articles sales et humides.

Trouvez la borne la plus proche sur www.refashion.fr



Petit budget ou achat malin : profitez des friperies ou des applications mobiles de vide-dressing.

5

JE COMPOSTE MES DÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN

Tout le monde peut composter, en maison individuelle ou en immeuble. Efficace pour **réduire jusqu'à 30 %** le volume de ma poubelle et obtenir un engrais naturel pour mon jardin ou mes plantes.



• **En cuisine** : épluchures de fruits et légumes, restes de repas d'origine végétale, marc de café, filtres et sachets de thé en papier...

• **Au jardin*** : tonte de gazon, feuilles, fleurs fanées, herbes sauvages... mais aussi résidus de taille (branchages, taille de haie, élagage). Le Sicoval propose à la vente des composteurs à tarif préférentiel ; rendez-vous sur www.sicoval.fr

*ne pas jeter dans la poubelle grise sinon le bac ne sera pas collecté



« LE SAVIEZ-VOUS ? »

- **Le compostage collectif** se pratique en pied d'immeuble ou sur un quartier. Plus de 1 300 foyers participent déjà, évitant ainsi 98 tonnes de déchets incinérés.
- **Le lombricompostage**, méthode adaptée pour les appartements ou les maisons sans jardin, permet de recycler de petites quantités de déchets organiques.



Vous souhaitez vous lancer ? Le Sicoval vous accompagne.

Plus d'infos sur www.sicoval.fr ou au 05 62 24 02 02



OUI à l'info des collectivités

La pub ? Non merci ! Chaque année, un foyer français reçoit en moyenne **40 kg de prospectus**. Pour limiter ces dépôts, collez un autocollant Stop Pub sur votre boîte aux lettres. Demandez-le au 05 62 24 02 02 ou à l'accueil de votre mairie.

QUELLES SOLUTIONS POUR LES AUTRES DÉCHETS ?

LES ENCOMBRANTS ET DEEE*

Mobilier, matelas, ferrailles, jeux, vélos... Petit et gros électroménager, écrans, téléphonie... peuvent être **collectés à domicile sur rendez-vous** ; en bon état une deuxième vie les attend.



Modalités de la collecte :

- 5 objets (ou lot : exemple 10 planches) au maximum par collecte
- 6 rendez-vous maximum par an

Prenez rendez-vous directement sur www.sicoval.fr rubrique « démarches en ligne » ou en appelant le 05 62 24 02 02

Q Attention : déchets verts, gravats, déchets toxiques... seront refusés ; ces déchets doivent être déposés en déchèterie.

Les déchets d'équipements électriques et électroniques peuvent être repris par le revendeur pour l'achat d'un appareil neuf.



AMPOULES, LAMPES ET PILES USAGÉES

Recyclables à près de 80 %, et pourtant très toxiques pour l'environnement et notre santé, ces déchets **doivent absolument être traités**. Elles peuvent être déposées dans les magasins qui les vendent ou en déchèterie. Vous trouverez également des points de dépôt aux accueils du Sicoval et dans les mairies.

Q Attention : les ampoules à filament ou halogènes, non recyclables, doivent être **jetées dans la poubelle grise**.

Tout sur le recyclage des lampes sur www.malampe.org

Tout sur le recyclage des piles sur www.corepile.fr

DÉCHETS DE SOINS ET MÉDICAMENTS

Les DASRI* (aiguilles, seringues...) doivent être traités de manière spécifique afin d'éviter le risque de blessure et de contamination, et **surtout pas jetés dans les ordures ménagères**.



- **Retirer une boîte à aiguilles** : dans les pharmacies sur présentation d'une ordonnance.
- **Déposer les boîtes pleines** : dans les points de collecte agréés (localisation sur www.dastri.fr)

*Déchets de soins à risque infectieux des patients en auto-traitement

Les médicaments périmés ou non utilisés doivent être ramenés en pharmacie.

Q Pas de pilules, ni de sirop dans mes tuyaux... les médicaments jetés dans le réseau d'assainissement, individuel ou collectif, détruisent les micro-organismes chargés de la décomposition des matières présentes dans les eaux usées.

LES DÉCHÈTERIES

HABITANTS ET PROFESSIONNELS

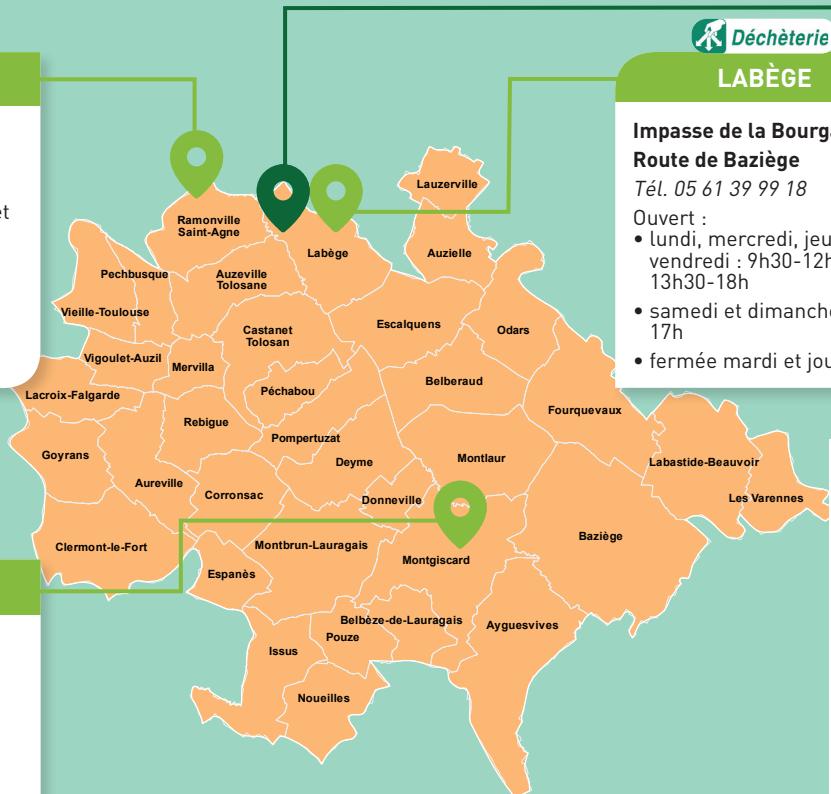
La déchèterie est un établissement public destiné à recevoir les déchets ne pouvant être pris en charge par la collecte en porte-à-porte.
Elle offre de nombreux services.



RAMONVILLE

40 avenue de Suisse
Tél. 05 62 88 30 15

- Ouvert :
- lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h30-12h et 13h30-18h
 - samedi et dimanche : 9h30-17h
 - fermée jeudi et jours fériés



MONTGISCARD

Chemin des romains
Tél. 05 34 65 41 78

- Ouvert :
- mardi au vendredi : 9h30-12h et 13h30-18h
 - samedi et dimanche : 9h30-18h
 - fermée lundi et jours fériés



LABÈGE

Impasse de la Bourgade
Route de Baziège

Tél. 05 61 39 99 18

- Ouvert :
- lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h30-12h et 13h30-18h
 - samedi et dimanche : 9h30-17h
 - fermée mardi et jours fériés



LABÈGE

2058 route de Baziège
Tél. 05 62 88 26 55

Cette installation est réservée aux professionnels et aux communes.

- Ouvert :
- lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
 - fermée les jours fériés
- Dépôts facturés selon quantités/type de déchets

DÉCHÈTERIES HABITANTS

Accès gratuit sur présentation d'un justificatif de domicile

- véhicules admis d'une longueur de 8 m maxi
- Véhicules non admis : véhicules avec enseigne commerciale et camions plateau

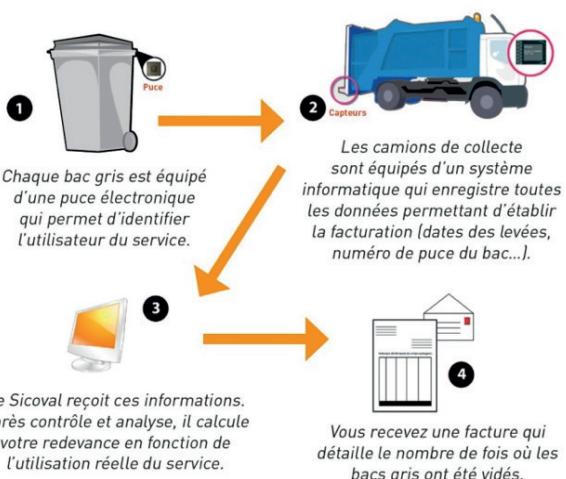
Attention ! Produits refusés

- Ordres ménagères
- Pneumatiques
- Médicaments, déchets hospitaliers ou de soin
- Produits explosifs (bouteille de gaz...)
- Cadavres d'animaux
- Éléments entiers de voiture ou de camion
- Amiante, déchets industriels spéciaux
- Déchets artisanaux et commerciaux

LA REDEVANCE INCITATIVE EN PRATIQUE

Établie sur le nombre de fois où le bac des ordures ménagères (bas gris) est collecté, la redevance incitative a remplacé la facturation classique, basée sur le nombre de personnes au foyer. Depuis 2016, elle a permis de réduire de 12 % la quantité de déchets collectés.

COMMENT ÇA MARCHE ?



Établie au semestre, la facture est composée de deux éléments :

- une **part fixe** : abonnement + volume du bac d'ordures ménagères + bac jaune,
- une **part incitative « consommation »** : nombre de levées du bac d'ordures ménagères.

LES BONNES PRATIQUES

BIEN PRÉSENTER SES BACS À LA COLLECTE

Les bacs doivent être fermés. Tout bac qui déborde n'est pas collecté ; un autocollant est apposé dessus afin d'en informer l'usager.



Connaissez-vous les sacs de collecte complémentaire ?

Une fête, un anniversaire... peuvent occasionner plus de déchets que d'habitude. Le sac de collecte complémentaire, de couleur orange et marqué du logo du Sicoval, peut être déposé seul ou avec votre bac gris, le jour de la collecte.

Commandez-les sur www.sicoval.fr rubrique « démarches en ligne » ou en appelant le 05 62 24 02 02



AMÉLIORER LA QUALITÉ DU TRI

Les erreurs de tri de quelques-uns nuisent à tous. Des camions entiers de collecte sélective sont refusés au centre de tri car leur contenu n'est pas conforme.

Aussi :

- les bacs de tri sont contrôlés au moment de la collecte,
- si le bac est non conforme, il n'est pas collecté ; l'usager est informé et peut à nouveau trier son bac,
- si récidive, le bac est collecté en ordures ménagères et facturé.

Fourniture et maintenance des bacs (trop grands, cassés, volés...) : remplissez le formulaire en ligne sur www.sicoval.fr rubrique « démarches en ligne » ou appelez le 05 62 24 02 02

BIEN TRIER SES DÉCHETS

À déposer en vrac. Pas de sac, pas d'emballages imbriqués

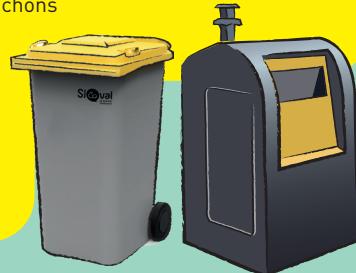
Emballages métalliques,
aérosols bien vidés



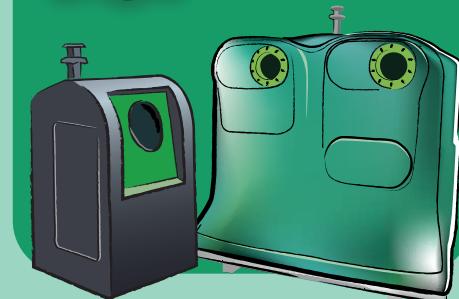
Briques alimentaires, cartonnettes bien vidées
et aplatis, journaux, catalogues, papiers
(enveloppes, magazines et prospectus)



Uniquement bouteilles et flacons en plastique
bien vidés avec ou sans les bouchons



Bouteilles, flacons, pots et bocaux en
verre bien vidés sans les bouchons



NON RECYCLÉS



DÉTACHEZ VOTRE CALENDRIER



CALENDRIER 2021 DES COLLECTES DE DÉCHETS

POMPERTUZAT

Déchets ménagers résiduels

Emballages sauf verre

Bacs à sortir la veille au soir et à rentrer après chaque collecte

NOUS RENCONTRER :
Service Relation aux usagers
Centre de l'Astel
Parc d'activité de la Balme
31450 Belberaud
sur rendez-vous

HORAIRES D'OUVERTURE :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h
Le vendredi de 8h30 à 12h30
et de 14h à 17h

NOUS Écrire :
Sicoval
65 rue du chêne vert
31670 Labège
relation.usagers@sicoval.fr

NOUS CONTACTER :
05 62 24 02 02

N° UTILES
Urgences
eau/assainissement
05 62 24 76 91
(en dehors des jours ouvrables, 24h/24h
les week-ends et jours fériés)

Votre mairie :
05 34 66 62 10

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		



PAS DE COLLECTE LES 1^{ER} JANVIER, 1^{ER} MAI ET 25 DÉCEMBRE ; RATRAPPAGE SELON LES JOURS INDIQUÉS.